

## AVIS AUX NAVIGATEURS 02/2019

**Objet : Manifestation du TELETHON –Epreuve de Nage**

**Date : 08 décembre 2019 de 13 H 30 à 17 H 30**

**Lieu : Ile d'Arz cale de Beluré, Port Anna , Séné**

Il est porté à la connaissance des navigateurs qu'en raison du déroulement des festivités nautiques liées à l'organisation du Téléthon, Port Anna ne pourra accueillir aucun bateau de passage la journée du 8 décembre 2019 de 10h00 à 18h00.

Les cales devront rester libres.

Le quai Nord sera occupé par des chapiteaux durant la journée.

Une forte activité de kayaks, vieux gréements et bateaux accompagnateurs sera observée durant toute l'après-midi.

La circulation sera interdite sur le port.

**En outre, il est demandé d'observer la plus grande vigilance à la navigation et une veille VHF attentive lors du déroulement de l'épreuve de nage prévue entre l'île d'Arz et Port Anna à partir de 13h30 jusqu'à 17h30.**

Philippe ROLLAND Maire  
Chargé des Affaires Maritimes et des Aménagements.

